



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Le Sous-Préfet en charge du Rhône Sud
Président de la commission départementale de
préservation des espaces naturels, agricoles et
forestiers

Lyon, le **27 MARS 2023**

à

Madame Karine FOREST
Maire de BESSEY
11, rue de la Mairie
69 690 BESSEY

Réf : /EL/SD

Objet : Avis conforme commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers
- CU 069 021 23 00014 – Madame SUBRIN Clara
- Modification d'un ancien bâtiment agricole pour la réalisation d'un logement

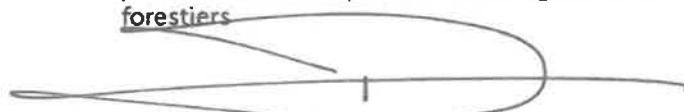
Conformément à l'article L.151-11 2° du code de l'urbanisme, vous avez transmis pour avis conforme à la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, en tant que service instructeur, la demande de certificat d'urbanisme CU 069 021 23 00014 déposée par Madame SUBRIN Clara pour le changement de destination et la réhabilitation d'un ancien bâtiment agricole situé 60, route de Trève, lieu-dit Bernay 69690 BESSEY, pour la réalisation d'un logement.

À ce titre, la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers du Rhône s'est réunie sous forme dématérialisée par voie électronique du 24 au 26 mars 2023 et a émis un avis conforme défavorable.

En effet, le projet porte sur la réhabilitation d'un ancien bâtiment agricole de 50 m² et d'un porche de 85 m² pour un changement de destination en logement. Ce bâtiment agricole contient déjà le logement de l'exploitant actuel. Le projet manque d'informations quant aux impacts engendrés sur l'activité agricole. Le risque étant la création d'une zone de non traitement et la perte du bâti pour le secteur agricole.

Considérant qu'en l'état, le projet est de nature à engendrer un impact non quantifié sur l'activité agricole, considérant ainsi que le changement de destination est susceptible de compromettre l'activité agricole, la commission a émis un avis conforme défavorable.

Le Sous-Préfet en charge du Rhône-Sud,
Président de la commission départementale de
préservation des espaces naturels, agricoles et
forestiers



Benoît ROCHAS